

lo de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

19h30 à laquelle étaient présents : Réunion extraordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Packington, dûment convoqué tenue au lieu ordinaire de délibération jeudi le 21 octobre 2021 à

Thériault, Linda Levesque Monsieur Émilien Beaulieu. Madame Linda Levesque et Jérôme et messieurs Guillaume Dubé Morin, formant quorum sous la présidence de Jean-Noël Moreau, Sébastien

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion

RS-190-21

Lecture et adoption de l'avis de convocation

II est proposé par Jean-Noël Moreau et résolu

d'accepter l'avis de convocation tel quel

Adoptée à l'unanimité

RS-191-21

TECH 20109-2023 (version 5)

Attendu que:

- années 2019 à 2023; modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les La municipalité de Packington a pris connaissance du Guide relatif aux
- elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à

Il est proposé par Guillaume Morin et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent
- 2023; moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le
- ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version no 5 des Affaires municipales et de l'Habitation; La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des de la ministre
- lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme; La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui
- . La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et

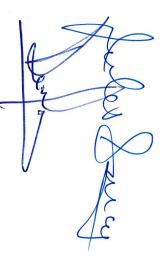


- travaux approuvée par la présente résolution. de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux version n° 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridique et reflète les prévisions de coût des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 21h55, Mme Linda Levesque propose la levée de l'assemblée



MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON PROVINCE DE QUÉBEC

numéro 4. Résultat des élections tenue au gymnase de l'école Beaucourt de Packington, le dimanche 7 novembre 2021, pour élire le poste de maire et le poste de conseillers au siège

Maire: Patrick Michaud

Jules Soucy

Yves Lebel

Siège #4 Alain Thériault

Poste de maire:

Nombre de bulletins rejetés 11 Nombre de bulletins valides 384 Le nombre d'électrices et d'électeurs ayant voté est de 395 Le nombre d'électrices et d'électeurs inscrits est de 556

Poste 4 Conseiller ou conseillère municipal

Le nombres d'électrices et d'électeurs ayant voté est de 393 Nombre de bulletins valides 372 Nombre de bulletin rejetés 21 Le nombre d'électrices et d'électeurs inscrits est de 556

M. Jules Soucy a obtenu 16 votes de majorité

M. Yves Lebel a obtenu 24 votes de majorité.